

RÉSOLUTION NO 2 – DESCENDANTS D’ANIMAUX HOMOZYGOTES POUR LA BÉTA-CASÉINE

Présentée par le Club Holstein Lotbinière

- Considérant que présentement, les veaux naissants de deux parents homozygotes (A2A2 x A2A2) nécessitent un test génomique pour la bêta-caséine afin d’être identifiés homozygote;
- Considérant que les veaux naissants de deux parents homozygotes (A2A2 x A2A2) sont automatiquement homozygotes;
- Considérant que des frais supplémentaires sont exigés pour tester la bêta-caséine d’un test génomique;
- Considérant que la publication de cette donnée a un impact sur les générations suivantes;

Il est proposé de demander à Holstein Québec de faire les démarches nécessaires auprès de Holstein Canada et Lactanet pour qu’ils identifient automatiquement sans test génomique et sans frais, les veaux résultants de parents homozygotes A2A2 comme étant homozygotes également.

Décision : acceptée unanimement

Suivis reçus :

Mars 2020 :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résolution transmise à Holstein Canada et à Lactanet.
Octobre 2020 :	<p>Communication reçue de Holstein Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les tests A2A2 ont un brevet qui oblige à une redevance sur chaque test. De plus, le défi est de s’assurer que l’animal soit le bon (test d’ascendance). Plus d’informations à suivre.
Juillet 2021 :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi opérationnel reçu de Holstein Canada : <ul style="list-style-type: none"> ○ Si un test de parenté est effectué et que les deux parents sont A2A2, ils seront codifiés comme tels, à la demande de l’éleveur. Il en est de même pour les A1A2. ○ Étant donné que le test A2A2 est facturé, devrait-il y avoir des frais pour les codifier A2A2? À suivre. ○ Lactanet travaille présentement sur un outil d’indexation prédictive. ▪ Suite à ces éléments, la résolution n’a pas été présentée à l’AGA de Holstein Canada puisque le suivi est en cours et l’exécutif a jugé que le suivi est satisfaisant.
Octobre 2021	<p>Suivi de Lactanet</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de la session ouverte de l’industrie du 14 octobre dernier, Lactanet a déclaré avoir l’intention de publier périodiquement des indices, exprimés en pourcentage de probabilité qu’un animal soit porteur du gène A2A2.